



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR
LIGUE DE NORMANDIE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

Président : Pascal PIETRANTONI
8C Côte de la Maison Brûlée
76530 LA BOUILLE
Mobile : 06.77.73.49.37
Mail : codep-tir27@outlook.fr

Tarifs applicables au 01/09/2025

Arbitrage	
Participation aux frais de repas arbitres (par repas)	17.00 €
Participation aux frais kilométriques arbitres	0.45 € / Km
Remboursement péages autoroutiers	Frais réels (sur production des tickets de péage)
Prise en charge des engagements <u>Jeunes</u>	
• Disciplines Ecoles de Tir	
Engagements à la Coupe de l'Eure EdT Engagements aux Championnats Départementaux EdT	Tous les engagements sont réglés intégralement par le Comité Départemental sur présentation facture du club organisateur
Engagements aux Championnats Régionaux EdT	Demande à adresser au comité départemental, demande créée à l'aide de l'application informatique dédiée
Engagements aux CDF EdT	Demande à adresser au comité départemental, demande créée à l'aide de l'application informatique dédiée
Déplacements aux CDF EdT	Néant
• Autres Disciplines	
Engagements à la Coupe de l'Eure Engagements aux Championnats Départementaux	Demande à adresser au comité départemental, demande créée à l'aide de l'application informatique dédiée
Engagements aux Championnats Régionaux	Demande à adresser au comité départemental, demande créée à l'aide de l'application informatique dédiée
Engagements aux CDF	Demande à adresser au comité départemental, demande créée à l'aide de l'application informatique dédiée
Déplacements aux CDF	Néant

Prise en charge des engagements Adultes	
Engagements à la Coupe de l'Eure	Néant
Engagements aux Championnats Départementaux	Néant
Engagements aux Championnats Régionaux	Néant
Engagements aux CDF	Néant
Déplacements aux CDF	Néant
Prise en charge des récompenses	
Participation aux cibles couleurs	10.00 € (pris en charge par la Ligue)
Médailles compétitions niveau départemental	1 euros par médaille du palmarès de la compétition
Prise en charge des frais des formateurs	
Participation aux déplacements des formateurs « Collectif départemental Jeunes » et des stages jeunes et adultes	0.45 € / Km
Participation aux déplacements & formation dans le cadre de l'arbitrage et des formateurs cibles	Au cas par cas suivant un budget prévisionnel et la participation ligue
Prise en charge des frais de déplacement du comité directeur	
Réunion Comité Directeur – Ligue	Prise en charge Ligue
Autres déplacements	Possibilité de faire valoir le système « abandon de frais » en vue d'une réduction fiscale (dons aux œuvres).